

## Protection des données et transparence

### Bulletin d'information, n° 1, octobre 2010

Le bureau des préposées à la protection des données et à la transparence vous adresse son bulletin d'information. Son but est d'informer les responsables LIPAD, systèmes d'informations et autres services intéressés par la protection des données et la transparence au sein des institutions publiques et parapubliques du canton de Genève.

Ce bulletin peut être transmis à toutes personnes intéressées.

#### Séminaire pour responsables LIPAD des entités publiques et parapubliques

Genève, vendredi 12 novembre, 9h00-12h00.

Le bureau des préposées à la protection des données et à la transparence organise un séminaire "métier" à l'attention de tous les responsables LIPAD des institutions publiques et parapubliques du canton de Genève.

Thèmes: secret de fonction et transparence - les dossiers RH du point de vue de la protection des données - canevas pour directives internes et externe

Inscription & renseignements: [ppdt@etat.ge.ch](mailto:ppdt@etat.ge.ch)

---

### Jurisprudence

---

#### Tribunal fédéral

Les adresses IP constituent des données personnelles selon une jurisprudence du Tribunal fédéral du 8 septembre 2010 <http://www.edoeb.admin.ch/aktuell/01688/index.html?lang=fr>

#### Université de Fribourg

L'Université de Fribourg a établi une base de données des arrêts cantonaux en matière de protection des données: <http://www.unifr.ch/euroinstitut/fr/aktivitaeten/datenbank>

---

### Publication

---

Eric Sadin, "Surveillance globale", ed. Flammarion, 2009 :

[http://editions.flammarion.com/Albums\\_Detail.cfm?ID=35515&levelCode=sciences](http://editions.flammarion.com/Albums_Detail.cfm?ID=35515&levelCode=sciences)

---

### Formations et séminaires

---

#### Observatoire Technologique

*La confiance à l'ère du numérique.* Genève, 19 novembre 2010, 14h00-17h30 - Avec notamment les préposées qui présenteront les outils qu'elles ont développés pour créer la confiance, non seulement entre les citoyennes et citoyens et les institutions, mais également au sein même de celles-ci. [http://ot.geneve.ch/ot/article.php3?id\\_article=133](http://ot.geneve.ch/ot/article.php3?id_article=133)

#### Association suisse d'audit interne

*Audit des institutions publiques - Quels accès et usages des données personnelles,* Lausanne, jeudi 11 novembre 2010, 14h00-17h00.

<http://www.svir.ch/fr/groupe-erfa/groupe-des-collectivites-publiques-francophones.html>

#### Université de Fribourg

*Principes de base sur la protection des données*, vendredi 26 novembre 2010 de 14h15 à 17h15, avec Prof. Astrid Epiney et Julia Hänni : «Die datenschutzrechtlichen Grundsätze – aufgezeigt an ausgewählten Fällen aus der Rechtsprechung» et Prof. Alexandre Flückiger : «Discussion de cas et arrêts actuels». Exposés en allemand et français sans traduction.

<http://www2.unifr.ch/memento/detail.php?id=10846.0>

---

## Nos activités

---

### Accompagnement des communes

Les préposées sont à disposition des communes pour participer à des débats publics ou donner des conseils concernant la vidéosurveillance, la protection des données ou la transparence <http://www.ge.ch/ppdt>.

### Accès aux documents (transparence)

La préposée a rendu une recommandation, invitant la Ville de Genève à communiquer la Convention conclue avec la Fondation Gandur pour l'art. La Ville de Genève, en date du 27 septembre 2010, a suivi la recommandation de la préposée.

[http://www.ge.ch/ppdt/doc/documentations/PPDT\\_Recommandation\\_no\\_1\\_A\\_anonymise\\_2010\\_09\\_13\\_V.pdf](http://www.ge.ch/ppdt/doc/documentations/PPDT_Recommandation_no_1_A_anonymise_2010_09_13_V.pdf)

### Accompagnement de projet

Les préposées ont accompagné l'Office du personnel de l'Etat et donné leur aval au système d'information des ressources humaines SIRH

[http://www.ge.ch/ppdt/doc/documentations/PPDT\\_Agrement\\_no\\_12\\_DF\\_SIRH\\_2010\\_08\\_18\\_V.pdf](http://www.ge.ch/ppdt/doc/documentations/PPDT_Agrement_no_12_DF_SIRH_2010_08_18_V.pdf)

### Vidéosurveillance

Les préposées ont donné leur aval au projet de gestion visuelle du stationnement des véhicules des TRANSPORTS PUBLICS GENEVOIS (TPG) aux centres de maintenance de Bachet de Pesay et de la Jonction et contrôles des accès

[http://www.ge.ch/ppdt/doc/documentations/PPDT\\_Agrement\\_no\\_13\\_TPG\\_stationnement\\_2010\\_09\\_13\\_V.pdf](http://www.ge.ch/ppdt/doc/documentations/PPDT_Agrement_no_13_TPG_stationnement_2010_09_13_V.pdf)

### Revue de presse

Une revue de presse de journaux romands (Le Courrier, La Feuille d'Avis Officielle, Le Temps, La Tribune de Genève), alémaniques (Die Neue Zürcher Zeitung), français (Le Canard enchaîné, Marianne, Le Point), allemands (Der Spiegel) et internationaux (Le Courrier International) est à disposition de toute personne intéressée. Elle comprend les rubriques suivantes :

- Protection des données
- Transparence
- Vidéosurveillance
- Registres
- Liberté de la presse
- Bureau des préposées à la protection des données et à la transparence
- Facebook
- Google

La revue de presse est consultable au bureau des préposées sur rendez-vous préalable pris auprès du secrétariat au 022 546 52 40 ou par courriel à l'adresse [ppdt@etat.ge.ch](mailto:ppdt@etat.ge.ch).

---

## Nos collaborations en réseau

---

### Privatim

Les préposées travaillent en coopération étroite avec leurs homologues cantonaux au sein de Privatim <http://www.privatim.ch/content/home.php?language=fr&page=1>

### **Préposé fédéral - surveillance conjointe avec les cantons**

Les préposées participent avec le Préposé fédéral aux activités de surveillance de l'Accord d'Association à Schengen, ratifié par la Suisse en mars 2006 et entré en vigueur le 1er mars 2008, qui prévoit la participation de la Suisse au Système d'Information Schengen (SIS) <http://www.edoeb.admin.ch/themen/00794/01206/01209/index.html?lang=fr>

#### ***Important***

*Cette lettre d'information n'est pas un groupe de discussion. Nous ne transmettrons à personne les adresses ni ne les utiliserons à des fins commerciales.*

*Si vous désirez donner des informations pour un prochain numéro, envoyez un message avec une référence internet à : [ppdt@etat.ge.ch](mailto:ppdt@etat.ge.ch)*

*Si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin vous pouvez vous désinscrire de cette liste de distribution en écrivant à : [ppdt@etat.ge.ch](mailto:ppdt@etat.ge.ch)*